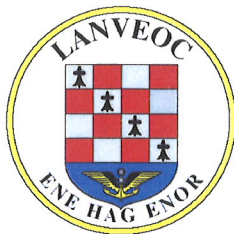


COMMUNE DE LANVEOC



**DECISION PORTANT APPROBATION D'UN AVENANT N°1 AU LOT 4 COUVERTURE – MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX SANITAIRES A L'ECOLE**

DELEG.A4-22/31

**Le Maire de la commune de Lanvéoc,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

**Vu** la délibération du conseil municipal n°01 en date du 2 juin 2020 par laquelle le conseil municipal charge le Maire par délégation de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Considérant que** le marché de travaux de construction de nouveaux sanitaires Ecole Yves Offret 20, rue des Ecoles 29160 LANVEOC, LOT 4 COUVERTURE référencé 22 - 001 notifié le 16 mai 2022 à l'entreprise AEB 6 rue de la Villemarque ZAE de Saint Antoine 29270 CARHAIX PLOUGUER,

**Considérant** la nécessité de mettre en place un avenant n°1,

**Considérant** qu'il convient de fixer les obligations réciproques des deux parties,

**DECIDE :**

**Article 1 :** L'avenant n° 1 au lot 4 COUVERTURE du marché de travaux de construction de nouveaux sanitaires Ecole Yves Offret 20, rue des Ecoles 29160 LANVEOC, référence 22 - 001 est approuvé.

**Article 2 :** Le montant total de la dépense est modifié et se décompose comme suit :

Le montant forfaitaire des prestataires en moins-value s'élève à - 3 920.79 € HT soit - 4 704.95 € TTC, portant ainsi le montant du marché à 21 680.29 € HT soit 26 016.35 € TTC.

Ces dépenses sont prévues au budget communal.

**Article 3 :** Dans les deux mois suivant sa publication, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative pour excès de pouvoir ou de pleine juridiction.

**Article 4 :** Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Madame la Sous-préfète de CHATEAULIN, publiée et notifiée à l'entreprise AEB 6 rue de la Villemarque ZAE de Saint Antoine 29270 CARHAIX PLOUGUER,

Fait à Lanvéoc, le 3.11.2022



Le Maire,

Christine LASTENNET.